



REGLEMENT

Course de la Cité des Papes



Article 1.

Le Club Athletic Sport Avignonnais organise, avec le soutien de la Ville d'Avignon, le 10 km et le 5 km de la Cité des Papes le dimanche 22 septembre 2019.

Article 2.

Le départ du 5km sera donné à **9h30** dans le parc du centre aéré de la Barthelasse, l'arrivée dans le parc du centre aéré de la Barthelasse.

Le départ du 10km sera donné à **10h00** chemin de la Barthelasse, l'arrivée dans le parc du centre aéré de la Barthelasse.

Article 3.

Les 2 courses sont ouvertes à toutes et tous, de cadets à Masters.

Courses ouvertes aux fauteuils selon la réglementation de la FFH. Handbike interdit et port du casque obligatoire.

Article 4.

Les concurrents devront impérativement présenter leur **licence FFA, ou FFtri** en cours de validité et les non-licencié un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**, datant de moins d'un an.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est exigée pour pouvoir participer.

Article 5.

Les droits d'inscriptions sont les suivants :

- Avant le 1^{er}/09/2019 = 10€ le 10km et 8€ le 5km
- Du 1/09 au 22/09 = 12€ le 10km et 10€ le 5km
- Le dimanche 22 septembre = 15€ et 10€ le 5km

Chèque à l'ordre du CASA

Article 6.

Modalités d'inscription :

Sur internet : www.nikrome.fr jusqu'au 20/09/2019 à 23h59
Chez nos partenaires le samedi 21/09/19, adresse sur le site de la course et Nikrome
Au sein du centre aéré le dimanche matin de **7 h à 10 h**.

Article 7.

Renseignements :
www.casavignon.net
www.nikrome.fr

Article 8.

Remise des dossards :

Le 21 septembre 2019 chez nos partenaires, adresse diffusée sur le site de la course et sur Nikrome.

Au sein du centre aéré le dimanche matin de 7 h à 10 h

Article 9.

La circulation n'étant pas interrompue les participants sont tenus d'emprunter le côté droit de la chaussée et de respecter le code de la route.

Article 10.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence.

Il incombe cependant aux participants de s'assurer personnellement.

Article 11.

Les décisions du comité d'organisation seront sans appel, conformément aux règlements en vigueur à la FFA.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, accident ou défaillance physique, immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

Article 12.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent sous leur propre responsabilité.

Article 13.

Dans le cadre de la course les nom et prénom des participants pourront être publiés (liste d'inscrits, résultats...) ainsi que les différentes photos et vidéos faites dans le cadre de la course.

Article 14.

En participant à la course de la cité des papes, les participants acceptent et s'engagent à respecter la charte du pratiquant écoresponsable disponible sur le site www.casavignon.net

Article 14.

RECOMPENSES POUR LE 10KM :

Primes pour les 3 premiers hommes et femmes du scratch du 10km :

1^{er} = 350€, 2^e = 200€, 3^e = 150€,

Les 3 premiers de chaque catégorie H & F (Cadets à Masters 4) non cumulatif avec le scratch.

RECOMPENSES POUR LE 5KM :

Les 3 premiers du scratch H & F

Les catégories

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1979 et avant
Seniors	SE	1980 à 1996
Espoirs	ES	1997 à 1999
Juniors	JU	2000 et 2001
Cadets	CA	2002 et 2003

BULLETIN D'INSCRIPTION

10km cité des papes Dimanche 22 septembre 2019

Départ 10 h 00– Chemin de la Barthelasse

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____ NATIONALITE : _____

ADRESSE : _____

Email : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

N° FFA : _____ CLUB : _____

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION NE RIEN INSCRIRE	N° DE DOSSARD
--	---------------

<u>SIGNATURE OBLIGATOIRE</u>		
Fait à :	le :	Signature

<u>AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS</u>		
Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de père / mère / tuteur(rice) autorise _____ à participer à la course pédestre 10km de la cité des papes du dimanche 23 septembre 2018.		
Fait à :	le :	Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION

5km cité des papes Dimanche 22 septembre 2019

Départ 9 h 30 – Centre aéré de la Barthelasse

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____ NATIONALITE : _____

ADRESSE : _____

Email : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

N° FFA : _____ CLUB : _____

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION NE RIEN INSCRIRE	N° DE DOSSARD
--	---------------

<u>SIGNATURE OBLIGATOIRE</u>		
Fait à :	le :	Signature

<u>AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS</u>		
Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de père / mère / tuteur(rice) autorise _____ à participer à la course pédestre 10km de la cité des papes du dimanche 23 septembre 2018.		
Fait à :	le :	Signature